

Izel, le 14 janvier 2019



Rue de l'Institut, 47 - 6810 Chiny (Izel)

☎ 061/312455-312456 (Direction)

☎ 061/31.24.84

✉ direction@arizel.be

🌐 <http://www.arizel.be>

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Parlement de la Communauté française a adopté le décret fixant la date des inscriptions en première année de l'enseignement secondaire. Celles-ci seront enregistrées à partir du **lundi 11 février 2019**. Il nous apparaît donc nécessaire, dès aujourd'hui, d'envisager avec vous la rentrée scolaire de septembre.

Conscients de l'importance que revêt l'entrée à l'école secondaire, pour les parents comme pour les enfants, et attentifs aux questions que ce moment décisif ne manque pas de soulever, nous organisons très prochainement dans nos murs deux événements de nature à apporter toutes les informations utiles sur notre établissement scolaire.

Soirée d'information – mardi 29 janvier 2019 à 18h30 au restaurant scolaire

La soirée d'information à destination des parents est pour nous l'occasion de préciser la philosophie de notre projet pédagogique, de présenter la grille de cours de première année ainsi que les nombreuses filières d'enseignement que nous proposons. Nous aurons ensuite le plaisir de répondre à vos questions comme aux éventuelles inquiétudes que cette étape charnière dans la formation de votre enfant pourrait susciter.

Depuis plusieurs années, l'Athénée royal d'Izel enregistre une importante croissance de sa population scolaire. Ce succès résulte de l'exigence de qualité qui est la nôtre. La conjonction réussie entre le respect de l'autorité et la quête constante de l'épanouissement des élèves permet aux professeurs d'optimiser leurs pratiques pédagogiques au sein d'une école ouverte sur le monde et porteuse d'un réel projet humaniste. Nous consentons en permanence des investissements très conséquents afin d'assurer des conditions d'apprentissage optimales et d'accroître le confort des lieux de vie de nos élèves : création de nouveaux espaces spécifiquement dédiés aux sciences, aux langues ou aux arts, construction d'un nouveau restaurant scolaire, aménagement des classes en fonction des besoins spécifiques des matières enseignées, mise à disposition d'un équipement informatique de pointe, de ressources didactiques actualisées...

Pour l'année scolaire 2019-2020, nous disposons de 160 places en première, dans des classes peu peuplées qui n'excèdent pas 20 élèves, afin de permettre une meilleure intégration des enfants et une plus grande individualisation de l'enseignement. Les élèves du premier degré disposent ainsi de leur propre cour de récréation, de leur préau ainsi que de trois éducateurs attitrés. Les cours sont dispensés dans des classes situées dans la même aile de l'établissement afin d'éviter les pertes de temps et de permettre aux enfants d'évoluer dans un univers qui leur est familier.

Sur le dépliant joint à ce courrier, nous avons reproduit la grille des cours de première année avec un court descriptif des options. Un dernier tableau résume les options disponibles dans les années suivantes de l'enseignement général ainsi que les filières qualifiantes organisées par l'Athénée.

Journée d'accueil pour les élèves de 6^e primaire – vendredi 1^{er} février 2019 de 9h à 15h30

Afin de familiariser votre enfant à l'enseignement secondaire et à notre école, plus particulièrement, nous l'invitons à passer la journée du vendredi 1^{er} février à l'Athénée royal d'Izel, accompagné ou non de son instituteur(trice), s'il(elle) le souhaite bien sûr.

Dès 9h00, l'équipe éducative accueillera les enfants qui assisteront ensuite à des cours généraux (math, anglais, histoire, sciences), comme à des activités artistiques ou techniques (informatique, horticulture, menuiserie...). Ce sera l'occasion pour eux de s'initier aux méthodes de l'enseignement secondaire et de faire connaissance avec les professeurs. Un repas complet sera offert à midi à nos jeunes invités dans notre restaurant scolaire primé par un label de qualité. La journée se terminera vers 15h30, heure à laquelle vous pourrez reprendre votre enfant.

Nous serons heureux de répondre à leurs questions et, peut-être, de dissiper certaines de leurs appréhensions. Quel que soit le choix de leur école l'année prochaine, nous espérons que cette journée leur sera profitable.

Dans un souci de sécurité, les élèves qui éventuellement arriveraient plus tôt (dès 8h) ou quitteraient l'Athénée plus tard (maximum 16h30), seront accueillis et accompagnés par un éducateur devant l'entrée principale du bâtiment.

Inscriptions en 1^e année – du lundi 11 février au vendredi 1^{er} mars 2019

Conformément au dernier décret voté par la Communauté française, les inscriptions en 1^e année commune sont enregistrées à partir du 11 février, sans ordre chronologique.

Les élèves inscrits jusqu'au 1^{er} mars 2019 seront considérés comme « prioritaires ». Pour l'année scolaire à venir, nous avons ouvert 160 places ce qui nous permet de garantir l'inscription dans l'établissement à tous les enfants inscrits durant ces trois semaines.

C'est à partir de la 2^e année secondaire que nous avons en revanche décidé de restreindre l'accès à l'établissement afin de continuer à offrir à chaque élève de l'Athénée les meilleures conditions d'apprentissage.

Concernant l'inscription proprement dite, il est nécessaire de se munir du formulaire délivré par la direction de l'école fondamentale. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec le plaisir de vous recevoir ce 29 janvier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ouverture des bureaux d'inscription

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

le lundi 11 février de 8h30 à 17h30
le mardi 12 février de 8h30 à 17h30
le jeudi 14 février de 8h30 à 17h30
le vendredi 15 février de 8h30 à 19h00
le samedi 16 février de 9h00 à 12h00
le vendredi 22 février de 8h30 à 17h30
le samedi 23 février de 9h00 à 12h00

Renseignements : ☎ 061-312455

Benoît Robin
Préfet des études

1. Soirée d'information – 29 janvier 2019 à 18h30

Afin de vous accueillir au mieux, il serait souhaitable que vous puissiez annoncer votre participation

- soit par courriel : direction@arizel.be
- soit par fax (061/312484)
- soit par courrier en nous renvoyant le talon ci-dessous.

2. Journée d'accueil à l'Athénée le 1^{er} février

Les élèves de 6^e primaire seront accueillis à partir de 8h00. Les activités débutent à 9h00 et se terminent à 15h30. Une attestation de présence sera fournie à destination de la direction de votre école fondamentale.

3. Inscriptions en 1^e année du 11 février au 1^{er} mars

Les bureaux d'inscriptions sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, mais aussi

le lundi 11 février de 8h30 à 17h30
le mardi 12 février de 8h30 à 17h30
le jeudi 14 février de 8h30 à 17h30
le vendredi 15 février de 8h30 à 19h00
le samedi 16 février de 9h00 à 12h00
le vendredi 22 février de 8h30 à 17h30
le samedi 23 février de 9h00 à 12h00

4. Journée Portes ouvertes le dimanche 26 mai 2019 à partir de 13h30

Cette journée fournit une illustration de l'école au travail dans ses multiples facettes et comprend, notamment, une information et une présentation des cours et des activités complémentaires de 1^e année.

✂-----

Madame et/ou Monsieur.....

parents ou responsable de

élève de l'école primaire de.....

assistera/ont à la **soirée d'Information** qui se tiendra à l'Athénée d'Izel

le **mardi 29 janvier à 18h30.**

Signature